TALENZ
SOFIDEM

ASSOCIATION FRÈRES DES HOMMES

2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

SOFIDEM & ASSOCIES
12 avenue de l'Opéra | 75001 Paris
Tél : 01 53 96 82 82 | Fax : 01 53 96 82 89
www.sofidem.talenz.fr

Sas au capital de 221 020 € | Siret 453 442 659 00042 | RCS Paris 453 442 659 | TVA Intracommunautaire FR86453442659
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRÈRES DES HOMMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels relative aux événements postérieurs à la clôture concernant le contexte de crise sanitaire.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du conseil d'administration arrêté le 25 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
SOFIDEM & Associés

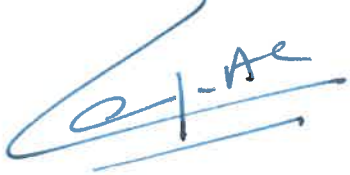

Anne-Catherine LAUFER

COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	24 869	24 869		30
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 500		9 500	9 500
Constructions	755 561	527 108	228 453	242 983
Installations techniques, matériel et outillage	850	348	502	714
Autres immobilisations corporelles	323 121	268 630	54 490	53 113
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	2 242	305	1 937	1 937
Prêts	6 716		6 716	8 119
Autres immobilisations financières	2 365		2 365	2 365
ACTIF IMMOBILISE	**1 125 223**	**821 260**	**303 963**	**318 760**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				257
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	51 504	45 000	6 504	1 111 344
Divers				
Valeurs mobilières de placement	5 492		5 492	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 283 516		4 283 516	3 772 215
Charges constatées d'avance	8 556		8 556	19 380
ACTIF CIRCULANT	**4 349 068**	**45 000**	**4 304 068**	**4 903 196**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	**5 474 291**	**866 260**	**4 608 031**	**5 221 957**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	330 157	330 157
Report à nouveau	3 046 669	2 113 139
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-141 325**	**933 530**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	**3 235 501**	**3 376 827**
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	17 113	14 607
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**17 113**	**14 607**
Fonds dédiés sur subventions	969 584	1 444 870
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	**969 584**	**1 444 870**
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	*134 069*	*145 712*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	134 069	145 712
Emprunts et dettes financières diverses	1 900	1 900
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 776	54 971
Dettes fiscales et sociales	166 420	172 993
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 668	10 076
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**385 833**	**385 653**
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	**4 608 031**	**5 221 957**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue			197	0,01	-197	-100,00
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	310 868	19,80	1 047 747	31,18	-736 879	-70,33
Reprises et Transferts de charge	1 829	0,12	888	0,03	941	105,89
Collectes	1 256 391	80,04	2 309 197	68,71	-1 052 807	-45,59
Cotisations	2 439	0,16	3 477	0,10	-1 038	-29,85
Autres produits	1 009	0,06	14 738	0,44	-13 729	-93,15
Produits d'exploitation	**1 572 536**	**100,18**	**3 376 244**	**100,46**	**-1 803 708**	**-53,42**
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	675 795	43,05	600 878	17,88	74 917	12,47
Impôts et taxes	54 564	3,48	53 670	1,60	894	1,66
Salaires et Traitements	575 065	36,64	570 539	16,98	4 526	0,79
Charges sociales	234 942	14,97	273 589	8,14	-38 647	-14,13
Amortissements et provisions	31 714	2,02	28 826	0,86	2 888	10,02
Autres charges	616 381	39,27	604 740	17,99	11 640	1,92
Charges d'exploitation	**2 188 460**	**139,42**	**2 132 242**	**63,45**	**56 218**	**2,64**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-615 924**	**-39,24**	**1 244 002**	**37,02**	**-1 859 926**	**-149,51**
Opérations faites en commun						
Produits financiers	6 649	0,42	7 460	0,22	-811	-10,86
Charges financières	4 310	0,27	5 093	0,15	-782	-15,36
Résultat financier	**2 339**	**0,15**	**2 367**	**0,07**	**-28**	**-1,19**
RESULTAT COURANT	**-613 585**	**-39,09**	**1 246 369**	**37,09**	**-1 859 954**	**-149,23**
Produits exceptionnels	121	0,01	186	0,01	-65	-35,01
Charges exceptionnelles	3 147	0,20	1 913	0,06	1 234	64,49
Résultat exceptionnel	**-3 027**	**-0,19**	**-1 728**	**-0,05**	**-1 299**	**75,18**
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	643 522	41,00	711 168	21,16	-67 646	-9,51
Engagements à réaliser	168 235	10,72	1 022 279	30,42	-854 044	-83,54
EXCEDENT OU DEFICIT	**-141 325**	**-9,00**	**933 530**	**27,78**	**-1 074 855**	**-115,14**
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total des produits						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
Total des charges						

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe

exponens

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FRERES DES HOMMES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 608 031 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 141 325 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23/11/2015, ainsi que par le règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

SOFIDEM & ASSOCIES
COMMISSAIRE aux comptes
12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

RAPPEL DES PRINCIPES DE COMPTABILISATION DE LEGS.
La comptabilisation des éléments d'un legs par une association faisant appel public à la générosité est énoncée dans le règlement CRC n°1999 – 01 5 Legs et donations qui précise :

Pour les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation et destinés à être cédés par l'association ou la fondation, les mouvements suivants sont comptabilisés :
• dès la date de l'autorisation administrative, ces biens sont enregistrés en hors bilan en engagements reçus, pour leur valeur estimée, nette des charges d'acquisition pouvant grever ces biens ;
• au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la cession de ces biens, le compte 475 « legs et donations en cours de réalisation » est crédité ou débité des montants encaissés ou décaissés, et le montant de l'engagement hors bilan correspondant est modifié sur la base des versements constatés ; toutefois, en cas de gestion temporaire d'un bien légué ou donné, les produits d'exploitation perçus sont inscrits en résultat ainsi que les charges de fonctionnement correspondantes ;
• lors de la réalisation effective et définitive d'un bien, le compte correspondant de produits (courants ou exceptionnels) est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisition ayant grevé le bien pendant sa transmission, par le débit du compte 475 « legs et donations en cours de réalisation », qui est ainsi soldé pour le bien concerné.
• Par ailleurs, les charges exposées au-delà de la valeur de la succession ou de la donation sont inscrites en résultat.

Par conséquent, la réalisation d'un legs et la comptabilisation en produits doit s'apprécier bien par bien, au fur et à mesure de leur réalisation.
Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.
Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.
Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est à dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.
La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

Conformément à la réglementation, l'association provisionne des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le montant des successions restant à recevoir au 31 Décembre 2019 s'élèvent à 283 397€. (Engagement Hors bilan)
L'ensemble de ces legs ont été acepté par le conseil d'Administration.

SOFIDEM & ASSOCIES
COMMISSAIRE aux comptes
12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 869			24 869
Immobilisations incorporelles	**24 869**			**24 869**
- Terrains	9 500			9 500
- Constructions sur sol propre	755 561			755 561
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	850			850
- Installations générales, agencements aménagements divers	226 353	11 420		237 773
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	80 954	4 394		85 347
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 073 217**	**15 815**		**1 089 031**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	2 242			2 242
- Prêts et autres immobilisations financières	10 484			9 081
Immobilisations financières	**12 726**			**11 323**
ACTIF IMMOBILISE	**1 110 812**	**15 815**		**1 125 223**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	24 839	30		24 869
Immobilisations incorporelles	**24 839**	**30**		**24 869**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	512 578	14 530		527 108
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	136	213		348
- Installations générales, agencements aménagements divers	185 068	10 028		195 095
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 126	4 408		73 535
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**766 908**	**29 178**		**796 086**
ACTIF IMMOBILISE	**791 747**	**29 208**		**820 955**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 69 141 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 716		6 716
Autres	2 365		2 365
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	51 504	51 504	
Charges constatées d'avance	8 556	8 556	
Total	**69 141**	**60 060**	**9 081**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Subvention à recevoir	4 400
Intérêts à recevoir	9
Total	**4 409**

SOFIDEM & ASSOCIES
COMMISSAIRE aux comptes
12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	330 157			330 157
Report à Nouveau	2 113 139	933 530		3 046 669
Résultat de l'exercice	933 530	933 530	141 325	-141 325
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**3 376 827**	**1 867 060**	**141 325**	**3 235 501**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	14 607	2 506			17 113
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**14 607**	**2 506**			**17 113**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 506			
Financières					
Exceptionnelles					

Une provision pour constater les engagements de retraite a été constituée pour la première fois en 2010.
L'application de la méthode des unités projetées avec un taux d'actualisation de 0.70% conduit à un passif de 17 113 au 31.12.2019.
L'option de départ choisie pour l'étude est la "la mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein"
Le compte 153000 a été mouvementé par une dotation de provision.

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 385 833 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	134 069	12 922	51 419	69 728
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 900	1 900		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 776	77 776		
Dettes fiscales et sociales	166 420	166 420		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	5 668	5 668		
Produits constatés d'avance				
Total	**385 833**	**264 686**	**51 419**	**69 728**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 555			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	16 608
Intérêts courus sur emprunts	1 011
Prov.congés payés(brut)	47 835
Rtt	9 071
Prov.charges sur congés	27 688
Provision rtt	5 212
Total	**107 426**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d av.	6 316		
Total	**6 316**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Pandémie de COVID-19

Depuis décembre 2019, un grand nombre de pneumonies liées au coronavirus, désormais appelé COVID-19 par l'Organisation Mondiale de la Santé (« l'OMS »), a été diagnostiqué au niveau mondial. Initialement identifié dans la Province du Hubei en République Populaire de Chine, ce virus s'est répandu dans de nombreux pays, entraînant des infections et des décès dans de nombreux États, dont la Corée du Sud, l'Iran, l'Italie, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis, et de nouveaux cas et décès sont signalés quotidiennement. Par ailleurs, il n'est pas possible, à ce jour, de savoir ou de prévoir dans quelle mesure le nombre actuel de cas identifiés reflète la transmission réelle du virus au sein des populations et, partant, l'ampleur de la pandémie pourrait être significativement supérieure à celle actuellement constatée.
La propagation du COVID-19 dans le monde entier a conduit les autorités gouvernementales à imposer la mise en place de quarantaines et de restrictions au voyage d'étendues variables. Cette pandémie a également perturbé de manière significative les secteurs du voyage et de l'hôtellerie au niveau mondial et, plus généralement, le commerce international et la chaîne logistique, et entraîné une baisse de l'activité économique et des estimations de croissance économique. Par ailleurs, elle a causé d'importantes difficultés pour les systèmes et institutions médicales et sanitaires au niveau local, national et supranational. En outre, le COVID-19 a provoqué une volatilité importante sur les marchés financiers mondiaux qui ont dû faire face à leur pire ralentissement depuis la crise financière de 2008.

L'Association Frères des Hommes a ou est en train d'établir des plans afin de déterminer comment gérer les effets de la pandémie et évaluer les perturbations et autres risques pour ses activités. Ces plans visent notamment à protéger les employés, maintenir nos services aux membres et aux autres intervenants et veiller à ce que des processus efficaces soient mis en place pour les communiquer et les exécuter.

Bien qu'à ce stade, aucun sinistre significatif n'ait été déclaré, L'Association Frères des Hommes surveille étroitement ses activités, notamment
(i) l'impact opérationnel sur ses activités,
(ii) les conséquences d'une dégradation de l'environnement macro-économique, ou d'un
ralentissement des flux de personnes, de biens et de services, notamment sur le volume des adhésions nouvelles,
(iii) les variations de la valeur des actifs et des conditions financières.

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	

Inscription de privilège à hauteur de 190 000 euros , en principal plus d'intérêts, sur l'ensemble immobilier de 4 rue de Savoie 75006 Paris.
Le montant de l'emprunt dû au 31.12.2019 s'élèvent à 133 058.13 euros

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	283 397
Total	283 397

Le détail des legs nets à réaliser est fourni dans le paragraphe consacré aux donations.

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 17 113 euros
Une provision pour constater les engagements de retraite a été constituée pour la première fois en 2010.

L'option de départ choisie pour l'étude est " la mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein"

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	192 543	149 957
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total	**192 543**	**149 957**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	192 543	149 957
Total	**192 543**	**149 957**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Autres informations

Donations

Suivi des legs et des dons

	Solde des legs et donations en début d'exercice A	Encaissements B	Décaissements et virements pour affectation définitive C	Soldes des legs et donation en fin d'exercice A+B-C
Dons faisant l 'objet d'une attestation fiscale		*768 471*		*768 471*
Total		**768 471**		**768 471**

Legs à réaliser

	Montant initial
Legs nets à réaliser	*283 397*
Sous total	**283 397**
Sous total	
TOTAL	**283 397**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Autres informations

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Secteur Pépin sub		*160 218*	*160 218*		
Secteur Pépin		*2 847*	*1 857*	*889*	*1 879*
Secteur Afrique sub		*406 267*	*158 243*	*173*	*248 197*
Secteur Afrique		*12 403*			*12 403*
Secteur AM Lat. Sub		*24 729*	*765*	*167 173*	*191 137*
Projet Sud Fp		*75 000*			*75 000*
Projet Assoc Fp		*243 252*			*243 252*
Projet Sud Subvention		*520 155*	*322 439*		*197 716*
Sous total		**1 444 871**	**643 522**	**168 235**	**969 584**
Sous total					
TOTAL		**1 444 871**	**643 522**	**168 235**	**969 584**

Les cofinancements accordés par les bailleurs, ainsi que les fonds propres collectés par l'association, non encore transférés vers les programmes en tout ou partie, sont considérés comme des Fonds dédiés et figurent à ce titre au passif du bilan.

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de 2019 = Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2019 (3)	RESSOURCES	Ressources collectees sur 2019 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		3 108 712
1 - MISSIONS SOCIALES	1 758 427	964 888	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 243 827	1 243 827
1.1 Réalisées en France			1.1. Dons et legs collectés		
- Actions réalisées directement	*497 606*	*328 191*	- Dons manuels non affectés	*650 307*	*650 307*
- Versements à d'autres organismes agissant en France	*8 104*	8 104	- Dons manuels affectés	*118 164*	*118 164*
			- Legs et autres libéralités non affectés	*468 761*	*468 761*
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités affectés	-	-
- Actions réalisées directement	*657 216*	*332 504*			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	*595 501*	*296 089*	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	*6 595*	*6 595*
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	268 734	260 534			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*253 911*	*245 712*			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	*12 729*	*12 729*			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	*2 093*	*2 093*	2 - AUTRES FONDS PRIVES	44 805	
			3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	288 061	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	137 043	127 894	4 - AUTRES PRODUITS	2 613	
		1 353 315			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 164 204		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 579 306	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	31 714		II - REPRISES DES PROVISIONS	-	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	168 235		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXCERCICES ANTERIEURS	643 522	
			IV - VARIATIONS DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		124
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	141 325	
V - TOTAL GENERAL	2 364 153		VI - TOTAL GENERAL	2 364 153	1 243 703
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public		27 370			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		29 208			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 351 477	VIII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 351 477
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		3 000 939

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Missions sociales	173 743		Bénévolat	192 543
Frais de recherche de fonds	18 800		Prestations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en Nature	
Total	192 543		Total	192 543

SOFIDEM & ASSOCIES
12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS
COMMISSAIRE aux comptes

Annexe au CER 2019

1. Informations générales

1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

1.2 Nouvelle présentation

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte d'emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 et 2) ;
- la mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public ;
- l'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercice ;
- la mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :
Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

1°) Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.
2°) Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.
3°) Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

SOFIDEM & ASSOCIES
COMMISSAIRE aux comptes
12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Annexe au CER 2019

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
  - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique ;
  - Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique ;
  - Les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes
  - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires ;
  - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet, jeux... ;
  - Les activités des sympathisants, équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'étranger :
  - Le financement des programmes d'activités des organisations partenaires ;
  - L'activité de gestion des subventions, concours publics et fonds privés pour le financement des activités des organisations partenaires ;
  - Les interventions directes à l'étranger notamment auprès des organisations partenaires tel que : conseil, formation, organisation, gestion, communication, relation bailleurs… ;
  - Les évaluations, audits, capitalisation, analyses d'impact des activités et projets menés à l'étranger ;
  - L'envoi de bénévoles, volontaires, stagiaires à l'étranger ;
  - Les rencontres entre partenaires France et Etranger de Frères des Hommes.

- Depuis le CER 2014, sont distinguées sur les lignes :
  - « Actions réalisées directement » les sommes engagées et comptabilisées directement par Frères des Hommes.
  - « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes » les subventions accordées et dont la gestion est déléguée aux organisations partenaires de Frères des Hommes.

2.3 Définition des frais de recherche de fonds
2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est lié exclusivement à la collecte de fonds auprès de donateurs privés. Les frais sont ceux engagés pour solliciter les donateurs et légataires potentiels et gérer les dons et legs reçus.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports d'appels publics à la générosité ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs ;
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires ;
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public ;
- Les frais de personnel affectés à la réalisation et à la diffusion des supports d'appels publics à la générosité, ainsi qu'au traitement des dons et legs issus de la générosité du public ;

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Annexe au CER 2019

- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés

Les activités de recherche de fonds privés sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs privés. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces fonds privés et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces fonds.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs liés à l'identification et à la rencontre de financeurs privés ;
- Les frais directs liés à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de fonds privés ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de fonds privés ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche des autres fonds privés.

2.3.3 Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les activités de recherche de subventions et concours publics sont celles menées pour introduire des demandes de financement auprès de financeurs publics. Il s'agit d'activités en amont de l'obtention de ces subventions et concours publics et indépendantes de l'obtention et de la gestion de ces subventions.

Les charges comptabilisées sont :

- Les charges directes liées à l'identification et rencontre de financeurs publics ;
- Les charges directes liées à la rédaction, l'édition et au dépôt de demandes de subventions et concours publics ;
- Les frais de personnel affecté aux activités de recherche et de demandes de subventions et concours publics ;
- Les charges indirectes de fonctionnement au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche de subventions et concours publics.

3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2019, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2018 sur le CER 2018 soit 3 108 712,46€.

4. Compléments d'information relatifs aux ressources

Tableau des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales :

SOFIDEM & ASSOCIES
COMMISSAIRE aux comptes
12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Annexe au CER 2019

	Fonds à engager au 01/01/2019	Utilisation en cours d'exercice 2019	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/19	Variation des fonds dédiés en 2019
	A	B	C	D=A-B+C	E=B-C
Missions sociales en France	**163 064,66**	**162 075,16**	**889,50**	**1 879,00**	
Fonds de subvention dédiés	162 075,16	162 075,16	-	-	
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	989,50	-	889,50	1 879,00	
Missions sociales à l'Etranger	**1 038 553,58**	**481 446,82**	**167 345,99**	**724 452,75**	
Fonds de subvention dédiés	962 788,11	480 681,34	167 345,99	649 452,76	
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	
Fonds dédiés collectés auprès du public	75 765,48	765,48	-	75 000,00	
Projet Associatif	**243 251,98**	**-**	**-**	**243 251,98**	
Fonds dédiés collectés auprès du public	243 251,98	-	-	243 251,98	
Total missions sociales	**1 444 870,22**	**643 521,98**	**168 235,49**	**969 583,73**	
Fonds de subvention dédiés	1 124 863,27	642 756,50	167 345,99	649 452,76	-475 411
Autres fonds privés dédiés	-	-	-	-	0
Fonds dédiés collectés auprès du public	320 006,96	765,48	889,50	320 130,98	124

5. Compléments d'information relatifs aux emplois

5.1 Ventilation des charges indirectes de fonctionnement et de personnel

Les charges indirectes de personnel sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en valeur, établie à partir des coûts de chaque salarié et de l'estimation des temps passés sur chaque activité.

Les charges indirectes de fonctionnement sont ventilées sur les différentes lignes du CER sur la base d'une clé de répartition en quantité, établie à partir du nombre de jours passés par chaque salarié sur les différentes activités.
Sont exclues des charges indirectes de fonctionnement celles liées au fonctionnement des instances statutaires (Conseil d'Administration, Bureau et Assemblée Générale)

Ci-dessous les pourcentages utilisés pour la ventilation des charges indirectes en 2019 :

Clés de répartition	Charges indirectes de personnel	Charges indirectes de fonctionnement
FR Actions réalisées directement	31,87%	30,55%
ETR Actions réalisées directement	40,10%	41,56%
Frais AGP	17,88%	17,11%
Frais rech autres fonds privés	1,28%	1,30%
Frais rech sub et concours publics	0,23%	0,12%
Frais de fonctionnement	8,64%	9,36%
Total	100%	100%

5.2 Tableau de passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CER

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Annexe au CER 2019

		COMPTE DE RESULTAT 2019									
CER	Total CER Col (1)	Achats	Impots taxes	Salaires	Charges sociales	Autres charges	Charges financières	Charges exceptionnelles	Dotation amort	Transfert de charges	TOTAL des emplois
FR Actions réalisées directement	497 606	216 604	16 866	184 240	75 806	555	1 308	2 228	-	-	497 606
FR Versement d'autres organismes en France	8 104	98	-	-	-	8 006	-	-	-	-	8 104
ETR Actions réalisées directement	657 216	296 904	21 326	230 573	93 670	12 270	1 808	665	-	-	657 216
ETR Versement autres organismes	595 501	-	-	-	-	595 501	-	-	-	-	595 501
Frais AGP	253 911	97 672	10 955	102 581	41 777	31	733	163	-	-	253 911
Frais de rech des autres fonds privés	12 729	1 713	679	7 278	2 989	2	56	12	-	-	12 729
Frais rech subventions et concours publics	2 093	166	110	1 283	527	0	5	2	-	-	2 093
Frais de fonctionnement	137 043	62 638	4 629	49 110	20 172	15	401	79	-	-	137 043
Dotation provisions	31 714	-	-	-	-	-	-	-	31 714	-	31 714
Engagements à réaliser (Fonds dédiés)	168 235	-	-	-	-	-	-	-	168 235	-	168 235
Total des charges	2 364 [illegible]	[illegible]	[illegible]	575 [illegible]	[illegible] 042	[illegible]	4 310	[illegible]	[illegible] 949	-	[illegible]
Excédent de l'exercice	141 325										
TOTAL GENERAL	2 222 [illegible]										

5.3 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

Les imobilisations financées par la générosité du public en 2019 = **15 814,66€**, elles se présentent ainsi :

1/ En 2014, Frères des Hommes a acheté des locaux sis 4 rue de Savoie, correspondant à des bureaux loués par Frères des Hommes depuis avril 2011, au prix de 190 000 €, financés intégralement par un emprunt au Crédit Coopératif. L'acquisition et son financement ont été votés lors de l'Assemblée Générale du 28-29 juin 2014. La part du capital remboursé en 2019 est de **11 555,29€**.

2/ voici les investissements en immobilisations en 2019 :

- Agencement, installation 11 420,44€
- Matériel informatique 4 394,22€

5.4 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

En 2019, aucune cession n'a été realisée

5.5 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2019 = 29 208,15€

6. Autres informations

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est basé sur le temps d'intervention estimé des bénévoles :
Les heures de bénévolat sont valorisées au coût de 200€/jour.
Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Détail du bénévolat valorisé en 2019 :

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

Annexe au CER 2019 - page V

Annexe au CER 2019

	Nombre de bénévoles	Nombre de journées	Valorisation jour	Valorisation année 2018
Contributions bénévoles				
Liées aux missions sociales :				
Animations des équipes locales de sensibilisation	7	168	200 €	33 600 €
Coordination des équipes Pépinière	7	429	200 €	85 800 €
Accompagnement des projets Pépins et événements Pépinière	36	272	200 €	54 343 €
Sous-total Missions sociales				***173 743 €***
Liées aux activités de recherche de fonds				
Gestion des dons et préparation des appels de fonds	2	94	200 €	18 800 €
Traitement du courrier	1	0	200 €	- €
Sous-total Recherche de fonds				***18 800 €***
Total	**53**	**963**		**192 543 €**

SOFIDEM & ASSOCIES ★ COMMISSAIRE aux comptes ★ 12 Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS

TALENZ
SOFIDEM

ASSOCIATION FRÈRES DES HOMMES

2 Rue de Savoie - 75006 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

RÉUNION DE L'ORGANE DÉLIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

SOFIDEM & ASSOCIES
12 avenue de l'Opéra | 75001 Paris
Tél : 01 53 96 82 82 | Fax : 01 53 96 82 89
www.sofidem.talenz.fr

Sas au capital de 221 020 € | Siret 453 442 659 00042 | RCS Paris 453 442 659 | TVA Intracommunautaire FR86453442659
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 9 septembre 2020

Le commissaire aux comptes
SOFIDEM & Associés

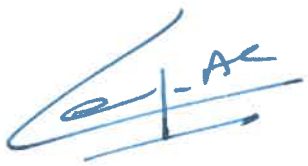

Anne-Catherine LAUFER